



PREMIER MINISTRE



Lieu des épreuves écrites (Pays) :

.....
.....

CYCLES INTERNATIONAUX 2020-2021

TEST DE SPÉCIALISATION Administration et management public

DUREE : 1h30

7 pages

NOM

Prénom(s)

Date de naissance

Nationalité

Statut :

(fonctionnaire/agent public/étudiant/autre)

Fonction :

Administration/organisme employeur :

Nom du correcteur :

Appréciations et recommandations du correcteur :

Partie I :

Note sur 8 :

Partie II :

Note sur 12 :

TOTAL sur 20 :

QCM :

1. La métropole est :

- Une catégorie à part entière de collectivité locale.
- Un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plusieurs communes en vue de l'élaboration et la conduite de politiques publiques sur un même territoire.
- Un concept géographique désignant une aire urbaine de taille importante, capitale d'un Etat.

2. Le référendum d'initiative partagée (RIP) peut être organisé :

- Par le Président de la République, sur proposition du Gouvernement.
- À l'initiative d'1/4 des électeurs inscrits sur les listes électorales.
- À l'initiative d'1/5^e des membres du Parlement, soutenu par 1/10^e des électeurs inscrits sur les listes électorales.

3. Le principe de neutralité du service public implique que :

- Les agents du service public doivent s'abstenir de tout engagement politique en dehors de l'exercice de leurs fonctions.
- Les agents du service public ne peuvent manifester leurs convictions religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.
- Le port de signes religieux ostentatoires est prohibé dans l'espace public.

4. La direction interministérielle du numérique (DINUM) :

- Élabore des rapports sur les questions relatives au numérique et peut être saisi pour avis par le Premier ministre.
- Est en charge de la modernisation du système d'information de l'État et de la création de services innovants pour les citoyens.
- Accompagne les projets de simplification administrative et coordonne le programme Action publique 2022.

5. Le préfet de département exerce :

- Un contrôle *a posteriori* de certains des actes votés par les collectivités territoriales, qui deviennent exécutoires à compter de cette transmission.
- Un contrôle *a priori* de tous les actes votés par les collectivités territoriales et peut procéder à l'annulation de ceux qu'il estime illégaux.
- Un contrôle en opportunité de tous les actes des collectivités territoriales et peut déférer ceux qu'il estime illégal au tribunal administratif.

6. La déconcentration est :

- Un transfert de pouvoir de l'Etat vers les collectivités territoriales.
- Une doctrine de management public visant à réduire la taille des administrations publiques.
- Un processus par lequel l'Etat central confie la mise en œuvre des politiques publiques à des circonscriptions administratives locales qui lui sont subordonnées.

7. Frontex est :

- Le service en charge des relations diplomatiques de l'Union européenne avec les pays non membres et de la politique étrangère et de sécurité de l'Union.
- L'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union européenne.
- Un établissement public français chargé de l'application des textes relatifs à la reconnaissance de la qualité de réfugié, d'apatride et à l'admission à la protection subsidiaire.

8. La Cour des comptes est :

- Un service du Premier ministre, qui réalise des études prospectives sur les politiques publiques.
- Une juridiction indépendante, qui a pour mission principale de s'assurer du bon emploi de l'argent public et d'en informer les citoyens.
- Une administration dépendante du ministère du budget, en charge de la mise en œuvre de programmes de réduction de la dépense publique.

9. Un conseiller communautaire est :

- Un membre du Parlement européen.
- Le représentant d'une commune au sein des établissements de coopération intercommunale.
- Le représentant d'un culte religieux au sein du conseil municipal d'une commune.

10. La politique de la ville :

- Désigne l'institution représentative des élus des communes urbaines en France.
- Est une politique publique transversale qui vise à assurer la cohésion urbaine et la solidarité envers les quartiers les plus défavorisés.
- Est une politique publique portée par le ministère de l'intérieur qui vise à prévenir la criminalité dans les quartiers sensibles.

11. Le budget annuel de l'Union européenne représente :

- 1% du PIB total des 28 membres de l'Union européenne.
- 10% PIB total des 28 Etats membres.
- 32% du PIB total des 28 Etats membres.

12. La France compte (en métropole et outre-mer) :

- 53 départements.
- 101 départements.
- 28 départements.

13. Un règlement communautaire est :

- Un acte juridique obligatoire dans toutes ses dispositions et directement applicable dans tout Etat membre.
- Un texte qui régit le fonctionnement du Parlement européen.
- Un acte juridique qui lie les Etats destinataires de la directive quant à l'objectif à atteindre, mais leur laisse le choix des moyens et de la forme pour l'atteindre dans les délais fixés par elle.

14. En France, la dépense publique totale représentait en 2017 :

- 57% du PIB national.
- 3,5% du PIB national.
- 90% du PIB national.

15. En France, un citoyen européen (et non français) :

- Ne peut pas voter aux élections locales et nationales.
- Peut voter à toutes les élections.
- Peut seulement voter aux élections locales et européennes.

16. Les agences régionales de santé (ARS) sont chargées :

- D'évaluer les risques sanitaires présentés par les médicaments et de réguler les recherches biomédicales.
- De moderniser et rationaliser l'offre de soins et de veiller à la bonne gestion des dépenses hospitalières et médicales.
- De mettre en œuvre les politiques publiques de cohésion sociale, sous la direction du préfet de région.

QRC :

- Comment peut-on favoriser la participation des citoyens à la vie publique ?
- Quelles pourraient être les conséquences du Brexit sur le fonctionnement de l'Union européenne ?
- Les intercommunalités : principes et limites.

